

Questions orales

LE PROGRAMME CONCERNANT LE TRAITEMENT DU CANCER

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Sa déclaration apportera-t-elle un remède à la situation du programme TRIUMF qui concerne le traitement du cancer, et de tous les autres programmes que nous avons mentionnés et qui touchent la santé et la sécurité des Canadiens? S'il a l'intention de réexaminer un par un tous les programmes dont nous avons parlé, n'est-il pas temps d'arrêter immédiatement tout le processus des coupures infligées au CNR avant que la situation ne se détériore davantage?

Des voix: Bravo!

● (1440)

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je réfute l'affirmation du député selon laquelle le CNR aurait souffert. Comme je l'ai dit, on va procéder à une étude en tenant compte des priorités du gouvernement et de la santé du public. Cet examen devrait se faire assez rapidement. Je veux rassurer le député au sujet de TRIUMF. On m'a dit qu'on ne changerait rien à ces programmes, et que les fonds affectés ne visent pas leurs programmes, mais leur planification future.

* * *

LES PÊCHES

LE PRIX DES PERMIS DE PÊCHE AU SAUMON SUR LA CÔTE OUEST

M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le ministre a annoncé à la fin de la semaine dernière en Colombie-Britannique qu'il doublerait le prix des permis de pêche commerciale pour aider à financer la deuxième phase du Programme de mise en valeur des salmonidés. Pourquoi le ministre choisirait-il un secteur en particulier ou bien a-t-il l'intention de faire partager le fardeau à d'autres usagers de cette pêche de la côte ouest?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada ou plutôt les contribuables canadiens ont investi en dix ans plus d'un quart de milliard de dollars dans le Programme de mise en valeur des salmonidés de la côte ouest. Au moment où le programme a démarré, il a été convenu qu'au moment où il commencerait à rapporter des bénéfices aux pêcheurs commerciaux et sportifs, ceux-ci devraient se mettre à payer une partie du coût. Les augmentations prévues permettraient de recueillir environ un dixième de ce qu'il en coûte pour maintenir le programme; il est juste de demander cette quote-part aux pêcheurs commerciaux et sportifs de la Colombie-Britannique.

LES CONSULTATIONS DU MINISTRE

M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni): Monsieur le Président, le ministre devrait savoir qu'on s'inquiète beaucoup

sur la côte ouest à ce sujet. Quel rôle le mécanisme consultatif joue-t-il dans ce cas? Le ministre dissout son conseil consultatif au moment où il annonce de nouvelles méthodes de financement de ce Programme. A qui demande-t-il conseil maintenant?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, cette question supplémentaire est importante, à mon avis. En fait, on a discuté de la question des droits payables par les usagers et de l'avenir du Programme de mise en valeur des salmonidés au cours des 12 derniers mois avec le conseil consultatif du ministre, mais on a un peu parlé dans le vide parce que plusieurs groupes d'usagers—en particulier les autochtones, les pêcheurs commerciaux et récemment les pêcheurs sportifs—se sont retirés de ce conseil. J'ai jugé important de mettre sur pied un nouveau groupe consultatif en matière de politique connu sous le nom de Conseil régional du Pacifique. Tous les groupes d'usagers y seront représentés quand on élaborera des politiques semblables, à l'avenir.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LE SORT DE 551 EMPLOYÉS DU CN À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier, en réponse à une question, le ministre a laissé entendre que 551 personnes retiendraient leurs emplois au CN à Moncton. Le ministre peut-il aujourd'hui, calmement, me donner des précisions sur ce chiffre de 551, à savoir combien de personnes seront employées à Moncton, combien seront transférées ailleurs et combien prendront une préretraite?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je ne veux pas m'étendre trop longtemps sur la question, mais je n'ai jamais dit que 551 personnes conserveraient leur emploi à Moncton, mais qu'on avait trouvé pour elles des arrangements. Les ateliers du CN à Moncton comptent 165 employés et la gare de Triage Gordon du CN à Moncton, 152. Le CN a offert des emplois à Winnipeg à 116 personnes qui les ont acceptés; 34 à Montréal, 9 à Toronto, et VIA Rail a offert 6 emplois à Toronto, 3 à Windsor, 2 à Montréal. Cinquante-quatre personnes ont la possibilité de prendre une retraite anticipée à Moncton et 10 autres entrent dans la catégorie des «cas divers».

LE NOMBRE DES EMPLOIS CONSERVÉS À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, les mutations et les retraites anticipées ne constituent pas des emplois pour les travailleurs de Moncton; ce sont des emplois qui disparaissent. Combien de personnes sur les 551 vont vraiment rester à Moncton?